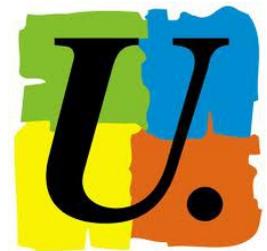




SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 42 87 43 00 📠 01 49 88 06 17
✉ snuter-fsu@orange.fr
www.snuter-fsu.fr



Paris, le 1^{er} mars 2017

M. Didier Bourgoïn
Co-Secrétaire Général

à

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique
80 rue de Lille
75007 Paris

M. Jean-Michel Baylet
Ministre de l'Aménagement du territoire,
de la Ruralité et des Collectivités territoriales
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : préavis de grève mardi 7 mars 2017 de 0h à 24h

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Le 7 mars prochain sera organisée à Paris sous votre tutelle une journée sur le thème « Ma Fonction publique se réinvente ».

Ce jour là, le SNUTER-FSU -la FSU Territoriale- et avec d'autres organisations syndicales de la Fonction publique territoriale -CGT-FO-FAFPT- nous mobiliserons les personnels territoriaux pour souligner à quel point nous sommes attachés aux services publics de proximité au bénéfice de l'ensemble de la population ainsi qu'à la défense du statut des fonctionnaires.

En effet, dans le contexte des prochaines échéances électorales, par un jeu absurde de surenchères, des menaces de plus en plus prégnantes se font jour à l'encontre des services publics et des agents qui les font vivre au quotidien.

Dans différents cadres, tant localement qu'au niveau national, nous n'avons cessé d'alerter sur la situation de plus en plus tendue dans laquelle se retrouvent, aujourd'hui, les Collectivités locales, tout comme l'ensemble des personnels territoriaux qui par incidence obère les missions et la qualité des services à rendre à la population.

Depuis de trop nombreuses années, déjà, les politiques d'austérité qui ont cours dans la fonction publique, ont considérablement fragilisé les services publics y compris ceux de proximité, tout en accélérant la détérioration des conditions de travail des agents publics.

Ainsi en est-il avec :

-La mise en place de la réforme territoriale, qui s'accompagne de mutualisations des services, de mobilité forcée, de remise en cause du temps de travail, de privatisations de services...

- La baisse des dotations de l'état (DGF), qui entraîne notamment pressions sur les effectifs, suppressions de postes (non remplacement de départ à la retraite, fin de contrats de non titulaires...), fermetures de services, dégradation de nos conditions de travail...
- La mise en place du RIFSEEP qui accentue l'individualisation de la rémunération
- La revalorisation du point d'indice largement insuffisante, ne compensant pas les pertes de rémunération accumulées depuis de trop nombreuses années
- La remise en cause des droits acquis, des primes, de l'action sociale, du 1% CNFPT...

Et depuis le 1^{er} janvier 2017, la dégradation s'accroît avec :

- La fusion des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (40% de disparitions)
- La création de nouvelles métropoles
- La création de communes nouvelles, qui interviendront en 2017

Ce n'est plus possible !

Aussi, le SNUTER-FSU dépose le présent préavis de grève pour le

mardi 7 mars 2017, de 00h à 24h,

couvrant l'ensemble des personnels -titulaires, stagiaires, contractuels- relevant de son champ de syndicalisation, afin de leur permettre de participer aux mobilisations unitaires prévues s'appuyant sur les revendications suivantes :

- préservation et défense du statut des fonctionnaires,
- rétablissement conséquent des moyens financiers des Collectivités locales par le biais de la DGF,
- renforcement des missions de service public avec création d'emplois statutaires et plan de titularisation,
- rétablissement de la cotisation CNFPT de 1 %,
- rattrapage indiciaire des pertes de pouvoir d'achat à hauteur de celles cumulées depuis plus de 10 ans,
- amélioration des conditions de travail et reconnaissance de la pénibilité,
- consolidation du droit à la formation,
- égalité des droits pour toute personne usagère des services publics,
- effectivité d'accès pour toutes et tous aux services publics,
- protection des acquis sociaux,

Nous restons bien sûr disponible et ouvert à toute négociation ayant trait à ce préavis.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Pour le SNUTER-FSU
-la FSU territoriale-
Didier Bourgoïn
Co-secrétaire général

